

ARGEDIS

Actions Simplifiée au capital de 160 000 EUR
Siège social : 23 rue François Jacob – 92500 RUEIL-MALMAISON
306 916 099 RCS NANTERRE

DECISIONS MIXTES DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 22 MAI 2025

PROCES – VERBAL

Le 22 mai 2025, la Société :

TotalEnergies Marketing France

Société par actions simplifiée au capital de 324 158 696 EUR
Siège social : 562, Avenue du Parc de l'île – 92000 NANTERRE
531 680 445 RCS Nanterre

Associé Unique de la Société ARGEDIS,

Représenté par Monsieur Stéphane DECUBBER, dûment habilité,

N'assiste pas à la réunion bien que régulièrement convoqué : le Cabinet ERNST & YOUNG et Autres.

A pris les décisions suivantes :

I - ORDRE DU JOUR

A effet de décisions ordinaires

1. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024
2. Affectation du résultat de l'exercice
3. Conventions visées aux articles L 227-10 et suivants du code de commerce

A effet de décisions extraordinaires

4. Décision à prendre par application de l'article L 225-248 du Code de commerce - Dissolution de la Société.
5. Pouvoirs pour accomplir les formalités

II - DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

A l'effet de décisions ordinaires

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport général du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2024 approuve les comptes de l'exercice tels qu'il lui ont été présentés ainsi que la gestion de la société telle qu'elle ressort de l'examen des comptes et de ces rapports.

Cette décision est adoptée

DEUXIEME DECISION

L'Associé décide d'affecter le résultat de l'exercice soit une perte de – 7 455 055,23 EUR de la façon suivante :

Affectation	EUR	Solde du compte avant affectation	Nouveau solde après affectation
Réserve légale	<i>Dotée à plein</i>	16 000,00	16 000,00
Report à nouveau	- 7 455 055,23	- 11 680 846,69	- 19 135 901,92
Total affecté	- 7 455 055,23		

Dividendes distribués – 3 derniers exercices (article 243 bis du CGI)

Exercice	Dividende versé - EUR	Titres émis
2023	0,00	10 000
2022	5 722 300,00	10 000
2021	2 995 400,00	10 000

Cette décision est adoptée

TROISIEME DECISION

Au titre de l'exercice écoulé, il n'existe ou n'a été conclue aucune convention intervenue directement ou par personne interposée entre la société et son dirigeant et relevant des dispositions de l'article L 227-10 du Code de commerce.

Cette décision est adoptée

A l'effet de décisions extraordinaires

QUATRIEME DECISION

L'Associé Unique, statuant conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 al.1 du Code de commerce sur renvoi de l'article L. 227-1 du Code de commerce, et après avoir pris connaissance des comptes arrêtés au 31 décembre 2024 approuvés par Décision de l'Associé Unique de ce jour, le 22 MAI 2025, lesquels font apparaître que les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social, **décide de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la Société** et sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Cette décision est adoptée

CINQUIEME DECISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs à la société LEXTENSO dont le siège social est : La Grande Arche – Paroi nord - 1, Parvis de la Défense – 92044 Paris La Défense (RCS Nanterre 552 119 455) à l'effet d'accomplir, y compris par voie dématérialisée avec signature électronique, les formalités de dépôt et d'inscription aux registres, signer tous déclarations, requêtes et documents, ainsi qu'à tout porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait pour faire tous dépôts, toutes formalités ou publications prévues par la loi.

Cette décision est adoptée

L'Associé Unique
TotalEnergies Marketing France



Représenté par Monsieur Stéphane DECUBBER

COMPTES ANNUELS

ARGEDIS

Société par actions simplifiée

23 RUE FRANCOIS JACOB 92500 RUEIL MALMAISON

DATE CLOTURE 31/12/2024

Le Président

Signé par Benoît PIMONT
Le 28/05/2025

 Signed with
universign



Bilan - Actif

BILAN - ACTIF	Exercice N			N-1 (*)
	Brut	Amortiss., prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	3 807 315,34	3 538 641,11	268 674,23	183 029,36
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL Immobilisations incorporelles	3 807 315,34	3 538 641,11	268 674,23	183 029,36
Terrains				
Constructions	5 306 539,30	3 012 627,07	2 293 712,23	2 768 625,42
Installations techniques, matériel et outillage industriels	40 691 892,36	24 941 997,33	15 749 895,03	19 791 361,64
Autres immobilisations corporelles	15 117 248,68	7 648 522,05	7 468 726,63	7 925 212,20
Immobilisations en cours	4 114 065,73		4 114 065,73	741 127,79
Avances et acomptes				
TOTAL Immobilisations corporelles	65 229 746,07	35 603 346,45	29 626 399,62	31 226 327,05
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				
Autres participations				8 000,00
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	334 606,15		334 606,15	201 521,00
Autres immobilisations financières	210 959,24		210 959,24	200 236,60
TOTAL Immobilisations financières	545 565,39		545 565,39	409 757,60
TOTAL Actif Immobilisé (II)	69 582 627	39 141 988	30 440 639	31 819 114
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	14 140 160,11		14 140 160,11	13 801 396,89
TOTAL Stocks	14 140 160,11		14 140 160,11	13 801 396,89
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés (3)	28 577 350,34	686 992,13	27 890 358,21	27 086 033,31
Autres créances (3)	20 680 283,08		20 680 283,08	7 990 155,55
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	49 257 633,42	686 992,13	48 570 641,29	35 076 188,86
Valeurs mobilières de placement Dont actions propres :				
Disponibilités	4 707 414,45		4 707 414,45	6 248 553,78
TOTAL Trésorerie	4 707 414,45		4 707 414,45	6 248 553,78
Charges constatées d'avance (3)	92 500,89		92 500,89	441 204,65
TOTAL Actif Circulant (III)	68 197 709	686 992	67 510 717	55 567 344
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	137 780 336	39 828 980	97 951 356	87 386 458

Bilan - Passif

BILAN - PASSIF		Exercice N	Exercice N-1 (*)
Capital social ou individuel (1)	(Dont versé : 160 000,00)	160 000,00	160 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			
Ecarts de réévaluation (2)	(Dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale (3)		16 000,00	16 000,00
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées	(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours :)	12 047 873,10	12 047 873,10
Autres réserves	(Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants :)	468 793,28	468 793,28
TOTAL réserves		12 532 666,38	12 532 666,38
Report à nouveau		-11 680 846,69	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-7 455 055,23	-11 680 846,69
Subventions d'investissement		165 350,56	
Provisions réglementées			
TOTAL (I)		-6 277 885	1 011 820
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques		1 211 679,82	1 041 625,89
Provisions pour charges		2 873 000,00	2 476 000,00
TOTAL (III)		4 084 680	3 517 626
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			
Emprunts et dettes financières divers	(Dont emprunts participatifs :)	1 744 620,05	5 896,54
TOTAL dettes financières		1 744 620,05	5 896,54
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		49 566 636,08	48 741 937,11
Dettes fiscales et sociales		35 494 301,53	30 946 119,71
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		13 339 003,54	3 163 059,25
TOTAL dettes d'exploitation		98 399 941,15	82 851 116,07
Produits constatés d'avance (4)			
TOTAL (IV)		100 144 561	82 857 013
Ecarts de conversion passif	(V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I À V)		97 951 356	87 386 458

Compte de résultat

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice N			Exercice N-1 (*)
		France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises		332 344 245,12		332 344 245	317 967 219
Production vendue	Biens				
	Services	133 514 068,80		133 514 069	132 600 042
Chiffres d'affaires nets		465 858 313,92		465 858 314	450 567 261
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)				1 441 863,76	1 789 838,49
Autres produits (1) (11)				1 721 389,59	1 876 014,24
Total des produits d'exploitation (2) (I)				469 021 587	454 233 114
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				135 735 471,20	135 484 088,47
Variation de stock (marchandises)				-338 763,22	-2 015 256,49
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				-305 360,29	-202 251,97
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)				166 993 650,75	161 129 822,66
Impôts, taxes et versements assimilés				10 190 743,34	9 869 878,09
Salaires et traitements				106 266 132,09	101 889 602,37
Charges sociales (10)				43 955 409,26	38 487 769,92
Dotations d'exploitation	Sur immobilisations	- Dotation aux amortissements		8 552 771,67	7 954 501,09
		- Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce			
		- Dotation aux provisions			
		- Sur actif circulant : dotations aux provisions		11 025,23	1 469 952,91
		- Pour risques et charges : dotations aux provisions		1 105 937,29	762 200,00
Autres charges (12)				5 720 868,15	5 370 621,22
Total des charges d'exploitation (4) (II)				477 887 885	460 200 928
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				-8 866 318	-5 967 815
Bénéfice attribué ou perte transférée	(III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré	(IV)				
Produits financiers de participations (5)					
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					
Autres intérêts et produits assimilés (5)				361 492,86	
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change				3 564,58	5 199,74
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des produits financiers (V)				365 057	5 200
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées (6)				4 182,02	5 551 408,06
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)				4 182	5 551 408
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				360 875	-5 546 208
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				-8 505 443	-11 514 023

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)	Exercice N	Exercice N-1 (*)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	66 485,98	805,18
Reprises sur provisions et transferts de charges	5 283,63	2 906,09
Total des produits exceptionnels (VII)	71 770	3 711
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	-1 078 664,34	92 925,37
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	100 046,42	77 609,53
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles (VIII)	-978 618	170 535
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	1 050 388	-166 824
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	469 458 394	454 242 025
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	476 913 450	465 922 871
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-7 455 055	-11 680 847

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024
dont le total est 97 951 356 € et le résultat s'élève à -7 455 055 €

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024

I. Faits caractéristiques

I.1 Présentation de l'entité

ARGEDIS, filiale à 100% de TotalEnergies Marketing France, est chargée de la gestion et de l'exploitation sous le modèle COCO d'une partie du réseau de stations-service de TotalEnergies en France.

ARGEDIS gère 180 sites multi-activités, y compris des stations-service à la marque TotalEnergies ou TotalEnergies Access, sur autoroutes, en ville et sur voies rapides.

En plus de la distribution d'énergies dont le carburant et l'électricité, ARGEDIS propose des boutiques avec une large gamme de produits alimentaires et non alimentaires, des distributeurs automatiques de boissons, et des services de restauration en partenariat avec des enseignes.

Dans les sites qui lui sont confiés en gestion par TotalEnergies Marketing, France, ARGEDIS opère :

(1) Pour le compte de TotalEnergies Marketing France, en mandat :

- Les activités de distribution et d'encaissement liées à la vente de carburants
- Les activités de recharge électrique
- Les activités de prestations de lavage, ventes de cartes de lavage, ainsi que les ventes de cartes de boissons chaudes en distribution automatique.

(2) Pour son propre compte :

- L'exploitation des boutiques dans les domaines alimentaires et non alimentaires
- L'exploitation des activités de restauration
- La mise à disposition de distributeurs automatiques de boissons
- La fourniture de services variés à la clientèle.

I.2 Faits caractéristiques de l'exercice

En 2024, le chiffre d'affaires d'ARGEDIS a progressé de +3,4% en passant de 451 millions d'euros en 2023 à 466 millions d'euros. Cette évolution se caractérise par un effet volume négatif et un effet prix positif par rapport à 2023;

En 2024, la station Maucombe a été intégrée au périmètre ARGEDIS tandis que les stations Eurotunnel PL et Les Mines en sont sorties. L'exercice 2024 a également été marqué par la dissolution par confusion de patrimoine de LOGEDIF.

I.3 Note Climat

Les états financiers sont préparés en cohérence avec les principes retenus par TotalEnergies SE, actionnaire contrôlant notre société, dans l'arrêté de ses comptes consolidés 2024 et notamment en lien avec le rapport Sustainability & Climate – Progress Report 2024 rendant compte des progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'ambition de la Compagnie en matière de développement durable et de transition énergétique vers la neutralité carbone et de ses objectifs en la matière à horizon 2030 et soumis à l'assemblée générale du 24 mai 2024.

Les principales estimations incluent, le cas échéant, les scénarios de prix (hydrocarbures et CO₂), les estimations de réserves d'hydrocarbures, les volumes produits et commercialisés futurs, représentant la meilleure estimation des conditions économiques et techniques pendant la durée de vie résiduelle des actifs. Elles peuvent impacter, le cas échéant, les réserves d'hydrocarbures, la durée de vie des immobilisations ainsi que les provisions. Enfin, ces estimations peuvent être influencées par divers facteurs de risque, notamment les prix des matières premières, l'offre et la demande sur le marché, les volumes de production prévus et les évolutions au changement climatique et à la transition énergétique.

II. Événements survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun élément n'est à porter à la connaissance du lecteur de ces états financiers en 2024.

III. Principes, règles et méthodes comptables

III.1 Principes généraux

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 soumis à votre approbation ont été établis conformément à la réglementation comptable française en vigueur, notamment les règlements ANC 2014-03 et pratiques sectorielles.

III.2 Principes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

III.3. Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles

Les éléments corporels sont évalués à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition d'immobilisation).

Les intérêts des emprunts spécifiques à l'achat des immobilisations ne sont pas inclus dans le coût des immobilisations. Il en est de même des autres frais financiers consécutifs à des acquisitions d'immobilisations autofinancées.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, en fonction de leur durée d'usage :

Constructions	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	5 ans
Installations et agencements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans

Les dotations et les reprises aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont présentées dans la partie résultat d'exploitation.

Seuls les éventuels amortissements exceptionnels sont traités en amortissements dérogatoires.

Participations et autres titres immobilisés

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Comme les exercices précédents, les stocks sont valorisés au dernier prix d'achat. Compte tenu de la forte rotation des produits et de la structure du prix d'achat négocié pour l'année, la méthode appliquée ne génère pas d'écart significatif par rapport à la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires d'achat à l'exception de toute valeur ajoutée. Les remises hors factures sont incluses dans la valorisation des stocks uniquement si celles-ci sont basées sur des quantités ou du chiffre d'affaires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Depuis le 1er novembre 2023, la partie logistique et stock principal, opérés par la société LOGEDIF, est effectuée par ARGEDIS via un prestataire logisticien dénommé STACI.

Les stocks sont valorisés par la méthode du Premier Entrée Premier Sorti (FIFO). Cette méthode permet de présenter les stocks aux coûts d'achats les plus récents.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées de façon indépendante après examen de chaque dossier. Outre les litiges prud'homaux, nous avons actualisé les provisions d'engagements en matières de médailles du travail et de indemnités retraite.

Nous avons provisionné les risques et charges suivant :

Provision « Médailles du Travail » : 2 152 K€ (contre 1 914 K€ l'année précédente)

Provision « Indemnités retraite » : 722 K€ (contre 562 K€ l'année précédente)

Hypothèses actuarielles

Pour les régimes à prestations définies, les engagements sont évalués à l'aide de la méthode prospective dite « unités de crédits projetés ». L'estimation actuarielle dépend de différentes hypothèses telles que l'ancienneté, l'espérance de vie, le taux de rotation du personnel de l'entreprise ainsi que des hypothèses d'actualisation.

Les gains et pertes actuariels, résultant notamment des changements dans les hypothèses, sont comptabilisés en résultat.

Indemnités de fin de carrière

Les salariés sont rattachés à la convention Collective Nationale des Professions de l'Automobile (CNPA). Cette convention prévoit à l'article 2.4 une indemnité de fin de carrière égale à un pourcentage du plafonds SS en vigueur à la fin du préavis de départ en retraite. Ce pourcentage est fonction de l'ancienneté (à partir de 10 ans) du salarié dans la profession.

Le capital de fin de carrière est versé directement par l'organisme mutualiste désigné (IPSA) et non par l'entreprise qui cotise tout au long de l'année à cet organisme. Au cas où les fonds deviendraient insuffisants, des ajustements de cotisations sont prévus.

Comme l'année précédente, notre engagement ne se limite donc qu'à verser une cotisation annuelle à l'IPSA. Cette cotisation est incluse dans les charges sociales de l'exercice.

Changement de méthode d'évaluation et de présentation

Aucun changement notable de méthode d'évaluation ou de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Rémunération des dirigeants

Conformément à l'article 24-28 du décret du 29 novembre 1983, il a été décidé de ne pas communiquer les informations relatives aux rémunérations des organes de direction. En effet, cette dernière permettrait d'identifier la situation financière du Gérant de la société.

Entreprises liées

Au 31 mai 2024, ARGEDIS a procédé à la « Dissolution par confusion de patrimoine » de LOGEDIF.

Cette opération se caractérise par :

- La valeur des capitaux propres de LOGEDIF au 31/05/2024 de 369 K€.
- La VNC de la participation d'ARGEDIS dans LOGEDIF est de 8 K€.
- Le boni de fusion de 361 K€ est enregistré chez ARGEDIS en produits financiers, conformément aux principes comptables (résultats accumulés par l'entité absorbée depuis son acquisition par l'entité absorbante et non distribués).

Honoraires des commissaires aux comptes

Conformément au décret 2008-1487 du 30 novembre 2008, le montant des honoraires versés aux commissaires aux comptes dans le cadre du contrôle légal des comptes 2024 est de 98 325 euros HT.



Argedis

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



Argedis

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Argedis,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Argedis relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 19 mai 2025

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres



Alexis Hurtrel

COMPTES ANNUELS

ARGEDIS

Société par actions simplifiée

23 RUE FRANCOIS JACOB 92500 RUEIL MALMAISON

DATE CLOTURE 31/12/2024

Bilan - Actif

BILAN - ACTIF	Exercice N			N-1 (*)
	Brut	Amortiss., prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	3 807 315,34	3 538 641,11	268 674,23	183 029,36
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	3 807 315,34	3 538 641,11	268 674,23	183 029,36
Terrains				
Constructions	5 306 539,30	3 012 827,07	2 293 712,23	2 768 625,42
Installations techniques, matériel et outillage industriels	40 691 892,36	24 941 997,33	15 749 895,03	19 791 361,64
Autres immobilisations corporelles	15 117 248,68	7 648 522,05	7 468 726,63	7 925 212,20
Immobilisations en cours	4 114 065,73		4 114 065,73	741 127,79
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	65 229 746,07	35 603 346,45	29 626 399,62	31 226 327,05
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				
Autres participations				8 000,00
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	334 606,15		334 606,15	201 521,00
Autres immobilisations financières	210 959,24		210 959,24	200 236,60
TOTAL immobilisations financières	545 565,39		545 565,39	409 757,60
TOTAL Actif Immobilisé (II)	69 582 627	39 141 988	30 440 639	31 819 114
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	14 140 160,11		14 140 160,11	13 801 396,89
TOTAL Stocks	14 140 160,11		14 140 160,11	13 801 396,89
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés (3)	28 577 350,34	686 992,13	27 890 358,21	27 086 033,31
Autres créances (3)	20 680 283,08		20 680 283,08	7 990 155,55
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	49 257 633,42	686 992,13	48 570 641,29	35 076 188,86
Valeurs mobilières de placement Dont actions propres :				
Disponibilités	4 707 414,45		4 707 414,45	6 248 553,78
TOTAL Trésorerie	4 707 414,45		4 707 414,45	6 248 553,78
Charges constatées d'avance (3)	92 500,89		92 500,89	441 204,65
TOTAL Actif Circulant (III)	68 197 709	686 992	67 510 717	55 567 344
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	137 780 336	39 828 980	97 951 356	87 386 458

Bilan - Passif

BILAN - PASSIF		Exercice N	Exercice N-1 (*)
Capital social ou individuel (1)	(Dont versé : 160 000,00)	160 000,00	160 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			
Ecart de réévaluation (2)	(Dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale (3)		16 000,00	16 000,00
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées	(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours :)	12 047 873,10	12 047 873,10
Autres réserves	(Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants :)	468 793,28	468 793,28
TOTAL réserves		12 532 666,38	12 532 666,38
Report à nouveau		-11 680 846,69	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-7 455 055,23	-11 680 846,69
Subventions d'investissement		165 350,56	
Provisions réglementées			
TOTAL (I)		-6 277 885	1 011 820
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques		1 211 679,82	1 041 625,89
Provisions pour charges		2 873 000,00	2 476 000,00
TOTAL (III)		4 084 680	3 517 626
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			
Emprunts et dettes financières divers	(Dont emprunts participatifs :)	1 744 620,05	5 896,54
TOTAL dettes financières		1 744 620,05	5 896,54
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		49 566 636,08	48 741 937,11
Dettes fiscales et sociales		35 494 301,53	30 946 119,71
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		13 339 003,54	3 163 059,25
TOTAL dettes d'exploitation		98 399 941,15	82 851 116,07
Produits constatés d'avance (4)			
TOTAL (IV)		100 144 561	82 857 013
Ecart de conversion passif	(V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I À V)		97 951 356	87 386 458

Compte de résultat

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice N			Exercice N-1 (*)
		France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises		332 344 245,12		332 344 245	317 967 219
Production vendue	Biens				
	Services	133 514 068,80		133 514 069	132 600 042
Chiffres d'affaires nets		465 858 313,92		465 858 314	450 567 261
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)				1 441 863,76	1 789 838,49
Autres produits (1) (11)				1 721 389,59	1 876 014,24
Total des produits d'exploitation (2) (I)				469 021 567	454 233 114
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				135 735 471,20	135 484 088,47
Variation de stock (marchandises)				-338 763,22	-2 015 256,49
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				-305 360,29	-202 251,97
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)				166 993 650,75	161 129 822,66
Impôts, taxes et versements assimilés				10 190 743,34	9 869 878,09
Salaires et traitements				106 266 132,09	101 889 602,37
Charges sociales (10)				43 955 409,26	38 487 769,92
Dotations d'exploitation	Sur immobilisations	- Dotation aux amortissements		8 552 771,67	7 954 501,09
		- Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce			
		- Dotation aux provisions			
		- Sur actif circulant : dotations aux provisions		11 025,23	1 469 952,91
		- Pour risques et charges : dotations aux provisions		1 105 937,29	762 200,00
Autres charges (12)				5 720 868,15	5 370 621,22
Total des charges d'exploitation (4) (II)				477 887 885	460 200 928
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				-8 866 318	-5 967 815
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations (5)					
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					
Autres intérêts et produits assimilés (5)				361 492,86	
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change				3 564,58	5 199,74
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des produits financiers (V)				365 057	5 200
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées (6)				4 182,02	5 551 408,06
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)				4 182	5 551 408
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				360 875	-5 546 208
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				-8 505 443	-11 514 023

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)	Exercice N	Exercice N-1 (*)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	66 485,98	805,18
Reprises sur provisions et transferts de charges	5 283,63	2 906,09
Total des produits exceptionnels (VII)	71 770	3 711
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	-1 078 664,34	92 925,37
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	100 046,42	77 609,53
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles (VIII)	-978 618	170 535
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	1 050 388	-166 824
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	469 458 394	454 242 025
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	476 913 450	465 922 871
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-7 455 055	-11 680 847

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024

dont le total est 97 951 356 € et le résultat s'élève à -7 455 055 €

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024

I. Faits caractéristiques

I.1 Présentation de l'entité

ARGEDIS, filiale à 100% de TotalEnergies Marketing France, est chargée de la gestion et de l'exploitation sous le modèle COCO d'une partie du réseau de stations-service de TotalEnergies en France.

ARGEDIS gère 180 sites multi-activités, y compris des stations-service à la marque TotalEnergies ou TotalEnergies Access, sur autoroutes, en ville et sur voies rapides.

En plus de la distribution d'énergies dont le carburant et l'électricité, ARGEDIS propose des boutiques avec une large gamme de produits alimentaires et non alimentaires, des distributeurs automatiques de boissons, et des services de restauration en partenariat avec des enseignes.

Dans les sites qui lui sont confiés en gestion par TotalEnergies Marketing, France, ARGEDIS opère :

(1) Pour le compte de TotalEnergies Marketing France, en mandat :

- Les activités de distribution et d'encaissement liées à la vente de carburants
- Les activités de recharge électrique
- Les activités de prestations de lavage, ventes de cartes de lavage, ainsi que les ventes de cartes de boissons chaudes en distribution automatique.

(2) Pour son propre compte :

- L'exploitation des boutiques dans les domaines alimentaires et non alimentaires
- L'exploitation des activités de restauration
- La mise à disposition de distributeurs automatiques de boissons
- La fourniture de services variés à la clientèle.

I.2 Faits caractéristiques de l'exercice

En 2024, le chiffre d'affaires d'ARGEDIS a progressé de +3,4% en passant de 451 millions d'euros en 2023 à 466 millions d'euros. Cette évolution se caractérise par un effet volume négatif et un effet prix positif par rapport à 2023;

En 2024, la station Maucombe a été intégrée au périmètre ARGEDIS tandis que les stations Eurotunnel PL et Les Mines en sont si 2024 a également été marquée par la dissolution par confusion de patrimoine de LOGEDIF.

I.3 Note Climat

Les états financiers sont préparés en cohérence avec les principes retenus par TotalEnergies SE, actionnaire contrôlant notre soci dans l'arrêté de ses comptes consolidés 2024 et notamment en lien avec le rapport Sustainability & Climate – Progress Report 20 rendant compte des progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'ambition de la Compagnie en matière de développement durable et de transition énergétique vers la neutralité carbone et de ses objectifs en la matière à horizon 2030 et soumis à l'assemblée gé du 24 mai 2024.

Les principales estimations incluent, le cas échéant, les scénarios de prix (hydrocarbures et CO2), les estimations de réserves d'hy bures, les volumes produits et commercialisés futurs, représentant la meilleure estimation des conditions économiques et techni pendant la durée de vie résiduelle des actifs. Elles peuvent impacter, le cas échéant, les réserves d'hydrocarbures, la durée de vie la dépréciation des immobilisations ainsi que les provisions. Enfin, ces estimations peuvent être influencées par divers facteurs d notamment les prix des matières premières, l'offre et la demande sur le marché, les volumes de production prévus et les évoluti au changement climatique et à la transition énergétique.

II. Evénements survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun élément n'est à porter à la connaissance du lecteur de ces états financiers en 2024.

III. Principes, règles et méthodes comptables

III.1 Principes généraux

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 soumis à votre approbation ont été établis conformément à la réglementation comptable française en vigueur, notamment les règlements ANC 2014-03 et pratiques sectorielles.

III.2 Principes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

III.3. Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles

Les éléments corporels sont évalués à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition d'immobilisation).

Les intérêts des emprunts spécifiques à l'achat des immobilisations ne sont pas inclus dans le coût des immobilisations. Il en est de même des autres frais financiers consécutifs à des acquisitions d'immobilisations autofinancées.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, en fonction de leur durée d'usage :

Constructions	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	5 ans
Installations et agencements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans

Les dotations et les reprises aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont présentées dans la partie résultat d'exploitation.

Seuls les éventuels amortissements exceptionnels sont traités en amortissements dérogatoires.

Participations et autres titres immobilisés

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Comme les exercices précédents, les stocks sont valorisés au dernier prix d'achat. Compte tenu de la forte rotation des produits et de la structure du prix d'achat négocié pour l'année, la méthode appliquée ne génère pas d'écart significatif par rapport à la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires d'achat à l'exception de toute valeur ajoutée. Les remises hors factures sont incluses dans la valorisation des stocks uniquement si celles-ci sont basées sur des quantités ou du chiffre d'affaires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Depuis le 1er novembre 2023, la partie logistique et stock principal, opérés par la société LOGEDIF, est effectuée par ARGEDIS via un prestataire logisticien dénommé STACI.

Les stocks sont valorisés par la méthode du Premier Entrée Premier Sorti (FIFO). Cette méthode permet de présenter les stocks aux coûts d'achats les plus récents.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées de façon indépendante après examen de chaque dossier. Outre les litiges prud'homaux, nous avons actualisé les provisions d'engagements en matières de médailles du travail et de indemnités retraite.

Nous avons provisionné les risques et charges suivant :

Provision « Médailles du Travail » : 2 152 K€ (contre 1 914 K€ l'année précédente)

Provision « Indemnités retraite » : 722 K€ (contre 562 K€ l'année précédente)

Hypothèses actuarielles

Pour les régimes à prestations définies, les engagements sont évalués à l'aide de la méthode prospective dite « unités de crédits projetés ». L'estimation actuarielle dépend de différentes hypothèses telles que l'ancienneté, l'espérance de vie, le taux de rotation du personnel de l'entreprise ainsi que des hypothèses d'actualisation.

Les gains et pertes actuariels, résultant notamment des changements dans les hypothèses, sont comptabilisés en résultat.

Indemnités de fin de carrière

Les salariés sont rattachés à la convention Collective Nationale des Professions de l'Automobile (CNPA). Cette convention prévoit à l'article 2.4 une indemnité de fin de carrière égale à un pourcentage du plafonds SS en vigueur à la fin du préavis de départ en retraite. Ce pourcentage est fonction de l'ancienneté (à partir de 10 ans) du salarié dans la profession.

Le capital de fin de carrière est versé directement par l'organisme mutualiste désigné (IPSA) et non par l'entreprise qui cotise tout au long de l'année à cet organisme. Au cas où les fonds deviendraient insuffisants, des ajustements de cotisations sont prévus.

Comme l'année précédente, notre engagement ne se limite donc qu'à verser une cotisation annuelle à l'IPSA. Cette cotisation est incluse dans les charges sociales de l'exercice.

Changement de méthode d'évaluation et de présentation

Aucun changement notable de méthode d'évaluation ou de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Rémunération des dirigeants

Conformément à l'article 24-28 du décret du 29 novembre 1983, il a été décidé de ne pas communiquer les informations relatives aux rémunérations des organes de direction. En effet, cette dernière permettrait d'identifier la situation financière du Gérant de la société.

Entreprises liées

Au 31 mai 2024, ARGEDIS a procédé à la « Dissolution par confusion de patrimoine » de LOGEDIF.

Cette opération se caractérise par :

- La valeur des capitaux propres de LOGEDIF au 31/05/2024 de 369 K€.
- La VNC de la participation d'ARGEDIS dans LOGEDIF est de 8 K€.
- Le boni de fusion de 361 K€ est enregistré chez ARGEDIS en produits financiers, conformément aux principes comptables : résultats accumulés par l'entité absorbée depuis son acquisition par l'entité absorbante et non distribués).

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

L'identité de la société mère consolidante est :

TotalEnergies SE
2 Place Jean Miller
La Défense 6
92400 COURBEVOIE

Intégration fiscale

Argedis est fiscalement intégrée chez TotalEnergies SE (Siret :54205118000066) dont le siège social est situé 2 Place Jean Miller. Ce régime permet à TotalEnergies SE de se constituer, seule, redevable de l'impôt société, des contributions additionnelles et c en vue de la détermination du résultat d'ensemble du groupe (Art 223 A du CGI).

De ce fait, Argedis verse à TotalEnergies SE (société intégrante), au titre de ses activités fiscalement françaises, le montant de l' calculé selon les règles de droit commun, qu'elle aurait dû normalement payer à l'administration fiscale, si elle n'avait pas été

Immobilisations

CADRE A			IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	
						Réévaluation	Acquisitions et Apports
Frais d'établissement et de développement			TOTAL I				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		3 668 006,32		188 688,96
Terrains				Dont composants			
Constructions		Sur sol propre			976 602,59		0,00
		Sur sol d'autrui			3 654 637,68		-0,00
		Inst. gales, agenc. et am. des const.			1 857 969,30		-0,00
Installations techniques, matériel et outillage industriels					39 383 117,64		2 443 543,39
Autres immobilisations corporelles		Inst. gales, agenc. et am. divers			23 851 732,52		689 472,92
		Matériel de transport			356 998,24		3 780,00
		Matériel de bureau et mobilier info.			2 167 948,63		106 103,81
		Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					741 127,79		3 711 605,52
Avances et acomptes							
			TOTAL III		72 990 134,39		6 954 505,64
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations					8 000,00		
Autres titres immobilisés							
Prêts et autres immobilisations financières					401 757,60		143 807,79
			TOTAL IV		409 757,60		143 807,79
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					77 067 898		7 287 002

CADRE B			IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence
					Par virement de poste à poste	Par cessions à des tiers ou mises hors service ou mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement			TOTAL I					
Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II			49 379,94	3 807 315,34	
Terrains								
Constructions		Sur sol propre				167 550,41	809 052,18	
		Sur sol d'autrui				856 939,28	2 797 698,40	
		Inst. gales, agenc. et am. des const.				158 180,58	1 699 788,72	
Installations techniques, matériel et outillage industriels				-330 683,58		1 465 452,25	40 691 892,36	
Autres immobilisations corporelles		Inst. gales, agenc. et am. divers		-7 984,00		11 904 301,56	12 644 887,88	
		Matériel de transport					360 778,24	
		Matériel de bureau et mobilier info.				162 469,88	2 111 582,56	
		Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours				338 667,58			4 114 065,73	
Avances et acomptes								
			TOTAL III			14 714 893,96	65 229 746,07	
Participations évaluées par mise en équivalence								
Autres participations						8 000,00		
Autres titres immobilisés								
Prêts et autres immobilisations financières							545 565,39	
			TOTAL IV			8 000,00	545 565,39	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						14 772 274	69 582 627	

Amortissements

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et	Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles		3 484 976,96	103 044,09	49 379,94	3 538 641,11		
TOTAL I		3 484 976,96	103 044,09	49 379,94	3 538 641,11		
Terrains							
Constructions	Sur sol propre	651 605,12	80 613,29	167 550,41	564 668,00		
	Sur sol d'autrui	2 423 254,81	259 117,93	851 576,78	1 830 795,96		
	Inst. générales, agencemts et aménagements constructions	645 724,22	126 537,92	154 899,03	617 363,11		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		19 591 756,00	6 733 656,57	1 383 415,24	24 941 997,33		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	16 755 126,44	961 969,10	11 890 277,20	5 826 818,34		
	Matériel de transport	137 502,61	58 870,86		196 373,47		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 558 838,21	228 961,91	162 469,88	1 625 330,24		
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL II		41 763 807,41	8 449 727,58	14 610 188,54	35 603 346,45		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		45 248 784,37	8 552 771,67	14 659 568,48	39 141 987,56		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES		Mouvement net amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel
Frais établissements							
Fonds commercial							
Autres immob. incorporelles							
TOTAL I							
Terrains							
Constructions - Sur sol propre							
Constructions - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et am. des constructions							
Inst. techniques mat. et outillage							
Inst. gales, agenc, am. divers							
Matériel de transport							
Mat. bureau et inform. mobilier							
Emballages récup. et divers							
TOTAL II							
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III							
Total général (I + II + III)							
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			Total général non ventilé (NW - NY)			
CADRE C							
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

Provisions inscrites au bilan

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers					
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)					
Provisions pour hausse des prix (1)					
Amortissements dérogatoires					
Dont majorations exceptionnelles de 30 %					
Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992					
Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992					
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)					
Autres provisions réglementées (1)					
TOTAL I					
Provisions pour litiges		391 500,00	568 407,21	504 699,73	455 207,48
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts (1)					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges (1)		3 126 125,89	537 530,08	34 183,63	3 629 472,34
TOTAL II		3 517 625,89	1 105 937,29	538 883,36	4 084 679,82
sur immo- bilisations	- incorporelles				
	- corporelles				
	- titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobilisations financières (1)				
TOTAL provisions sur actif immobilisé					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients		1 469 952,91	125 303,25	908 264,03	686 992,13
Autres provisions pour dépréciation (1)					
TOTAL provisions sur actif circulant		1 469 952,91	125 303,25	908 264,03	686 992,13
TOTAL III		1 469 952,91	125 303,25	908 264,03	686 992,13
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		4 987 578,80	1 231 240,54	1 447 147,39	4 771 671,95
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	1 231 240,54	1 441 863,76	
		- financières			
		- exceptionnelles		5 283,63	

Les montants utilisés concernant les reprises de provisions s'élèvent à 122 000 €

État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
Créances rattachées à des participations								
Prêts					334 606,15	334 606,15		
Autres immobilisations financières					210 959,24	210 959,24		
TOTAL créances liées à l'actif immobilisé					545 565,39	545 565,39		
Clients douteux ou litigieux								
Autres créances clients					28 577 350,34	28 577 350,34		
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie					Prov. pour dép. antérieurement constituée :			
Personnel et comptes rattachés					143 934,23	143 934,23		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					509 231,04	509 231,04		
Etat et autres			Impôts sur les bénéfices	113 539,00	113 539,00			
collectivités			Taxe sur la valeur ajoutée	4 968 883,06	4 968 883,06			
publiques			Autres impôts, taxes et					
			Divers					
Groupe et associés								
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)					14 944 695,75	14 944 695,75		
TOTAL créances liées à l'actif circulant					49 257 633,42	49 257 633,42		
Charges constatées d'avance					92 500,89	92 500,89		
TOTAUX					49 895 699,70	49 895 699,70		
- Prêts accordés en cours d'exercice								
- Remboursements obtenus en cours d'exercice								
- Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)								
CADRE B			ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A + d'1 an et 5 ans 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)								
Autres emprunts obligataires (1)								
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		A 1 an maximum à l'origine						
		A plus d'1 an à l'origine						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)					5 896,54	5 896,54		
Fournisseurs et comptes rattachés					49 566 636,08	49 566 636,08		
Personnel et comptes rattachés					20 930 591,46	20 930 591,46		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					8 075 075,57	8 075 075,57		
Etat et autres			Impôts sur les bénéfices					
collectivités			Taxe sur la valeur ajoutée	3 554 937,42	3 554 937,42			
publiques			Obligations cautionnées					
			Autres impôts, taxes et assimilés	2 933 697,08	2 933 697,08			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés								
Groupe et associés (2)					1 738 723,51	1 738 723,51		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)					12 652 011,41	12 652 011,41		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie								
Produits constatés d'avance								
TOTAUX					99 457 569	99 457 569,07		
Emprunts souscrits en cours d'exercice						Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		1 738 724
Emprunts remboursés en cours d'exercice								

Entreprises liées : éléments relevant de plusieurs postes du bilan

Montant concernant les entreprises avec un lien de participation	Exercice N	Exercice N-1
Avances et acomptes versés sur immobilisations		
Incorporelles		
Corporelles		
Immobilisations financières		
Participations		8 000
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
		8000
Créances		
Fournisseurs : avances et acomptes versés		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Capital souscrit appelé non versé		
		0
Disponibilités		
Comptes courants financiers		
		0
Dettes financières diverses		
Dettes rattachées à des participations		
Emprunts et dettes financières divers		
Comptes courants financiers		
		0
Clients : avances et acomptes reçus		
Dettes fournisseurs		
Dettes sur immobilisations		
Autres dettes		
		0

Charges à payer

Charges à payer	31/12/2024
AGEFIPH	220 000,00
EFFORT CONSTRUCTION	444 323,00
TAXE APPRENTISSAGE	675 246,00
FORMATION CONTINUE	215 940,00
TLPE	110 201,00
CVAE	10 650,00
TASCOM	1 000 186,00
CFE	4 873,00
COLLECTES DECHETS RELAIS	11 256,00
TOM RELAIS	25 000,00
ASSURANCES	13 000,00
POSTE + FRAIS BANCAIRES	2 150,00
TAXES FONCIERES	9 057,00
Total Charges à payer	2 741 882

Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.

Produits à recevoir

Produits à recevoir	31/12/2024
RBT ASSURANCES DIOT	2 625,00
IPSA K FIN CARRIERE	6 049,00
RBT FONGECIF	7 713,00
OPCO VERSEMENT VOLONTAIRES ATTENTE RBT	400 000,00
Total Produits à recevoir	416 387

Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.

Charges constatées d'avance

N° ligne	Charges constatées d'avance	Exploitation			Financier	Exceptionnel
1	CTT MACHINE A CAFE	01/01/2025	30/06/2025	590,00		
2	NEXTORY	01/01/2025	30/06/2025	1 240,00		
3	DELL - LOC PC FIXE ARC DELL	01/01/2025	30/04/2025	15 157,86		
4	LOCATION RUEIL (LIBERTY PM)	01/01/2025	31/03/2025	47 389,88		
5	ABONNEMENT ROSALY	01/01/2025	30/04/2025	15 000,00		
6	FRAIS DE RESTAURATION	01/01/2025	31/03/2025	5 211,55		
7	GESTION ENTRETIEN EQWA	01/01/2025	30/06/2025	7 191,60		
8	ENTRETIEN IRVE PORTE ALASACE SUD AUTO ROAD	01/03/2025	30/06/2025	720,00		
TOTAL	Charges constatées d'avance			92 500,89		

Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.

Produits constatés d'avance

N° ligne	Charges constatées d'avance	Exploitation			Financier	Exceptionnel
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
TOTAL	Produits constatées d'avance					

Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.

Nombre et valeur nominale des composants du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2024	Valeur nominale
Actions ordinaires	10 000			10 000	16
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires					
(sans droit de vote)					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissement					
Total	10 000			10 000	

Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.

Ventilation du chiffre d'affaires

Répartition par nature	Montant	
	Exercice N	Exercice N-1
Ventes de produits finis		
Ventes de produits intermédiaires		
Ventes de produits résiduels		
TOTAL		
Répartition par marché géographique		
Etudes		
Prestations de services	7 424 861	8 270 421
Ventes de marchandises	332 344 245	317 967 219
Produits des activités annexes	126 089 207	124 329 621
Divers		
TOTAL	465 858 313	450 567 261

Répartition par nature	Montant	
	Exercice N	Exercice N-1
Ventes France		
Produits finis, intermédiaires & résiduels		
Etudes & travaux		
Prestations de services	7 424 861	8 270 421
Marchandises & activités annexes	458 433 452	442 296 840
Ventes à l'étranger		
Produits finis, intermédiaires & résiduels		
Etudes & travaux		
Prestations de services		
Marchandises & activités annexes		
TOTAL	465 858 313	450 567 261

Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.

Impôt sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices			
Résultat courant	-7 455 055	25%	
Résultat exceptionnel (y compris participation)		25%	
Résultat comptable (avant IS)	-7 455 055	25%	
Détail de l'impôt sur le résultat courant			
Résultat courant	-7 455 055	25%	
Total des réintégrations dont :	2 971 470	25%	742 868
- Contribution C3S 2024	691 797		
- Effort construction	444 323		
- Prime de précarité des CDD	108 072		
- Abondement sur intéressement (Estimation)	1 342 150		
- Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	39 044		
- Loyers Non Déductibles (ARVAL)	138 938		
- Dons	3 791		
- Quote part frais et charges Boni Fusion Logedif (Réintégration 12%)	44 355		
- Indemnités fin carrières	159 000		
- Autres Réintégrations			
Total des déductions dont :	4 418 496	25%	1 104 624
- Contribution C3S 2023	699 487		
- Effort construction	407 537		
- Prime de précarité des CDD	89 209		
- Abondement sur intéressement (Estimation)	1 123 358		
- ACRS	1 729 277		
- Boni Fusion Logedif	369 628		
- Autres Déductions			
TOTAL	-8 902 081	25%	

Détail de l'impôt exceptionnel		
Résultat exceptionnel (y compris participation)		
Total des réintégrations dont :		25%
Total des déductions dont :		25%
TOTAL Exceptionnel	0	50%
Imputation des déficits antérieurs		
TOTAL	-8 902 081	0

Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.

Engagements hors bilan

Catégorie d'engagement	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Engagements donnés (à détailler)				
APRR - CHIEN BLANC	100 000			100 000
APRR - AGEN RESTAURATION	187 500			187 500
A.Total engagements liés à l'exploitation	287 500	0	0	287 500
B.Total engagements liés au financement	0	0	0	0
C. Total autres engagements donnés	0	0	0	0
I. Total engagements donnés (A+B+C)	287 500	0	0	287 500
Engagements reçus (à détailler)				
II. Total engagements reçus	0	0	0	0
Engagements réciproques (à détailler)				
III. Total engagements réciproques	0	0	0	0

Répartition des capitaux

DÉTERMINATION DES FONDS PROPRES	Debut exercice	Augmentation	Diminution	Fin exercice
Capital social	160 000			160 000
Primes (émission, fusion, ...)				
Ecart de réévaluation				
Réserves légale	16 000			16 000
Autres Réserves	12 516 666			12 516 666
Report à nouveau			11 680 847	-11 680 847
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-11 680 847	11 680 847	7 455 055	-7 455 055
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	1 011 819	11 680 847	19 135 902	-6 443 236

Ventilation par catégorie d'effectif

Effectif	Effectif moyen salarié		Effectif moyen mis à la disposition de l'entreprise		Effectif moyen global	
	N	N-1	N	N-1	N	N-1
Ingénieurs et Cadres	317	313			317	313
Agents de maîtrise	367	367			367	367
Employés et techniciens	2 456	2 459			2 456	2 459
Ouvriers						
Autres						
TOTAL	3 140	3 139			3 140	3 139

Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.

Projet d'affectation du résultat

Projet d'affectation du résultat	31/12/2024
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice	
Résultat de l'exercice	-7 455 055
Prélèvements sur les réserves	
TOTAL DES SOMMES DISTRIBUABLES	-7 455 055
Affectation aux réserves :	
- Légales	
- Autres	
Dividendes	
Autres répartitions	
Report à nouveau	-7 455 055
TOTAL DES AFFECTATIONS	-7 455 055